

FICHE

033

ARTISTE

OLIVIER ESTOPPEY
CHRISTIAN LEIBBRANDT

TITRE DE L'ŒUVRE

CODE
sculpture

RÉALISATION

1984

BÂTIMENT

Gymnase de la Cité
ancienne académie

LIEU

place de la Cathédrale 1
1005 Lausanne

N° BÂTIMENT

132.8984

REMARQUE

cf. plaquette architecture #33

TYPE DE PROCÉDURE

concours sur invitation

REMARQUES

une fontaine a de plus été
commandée par la commission
de construction à Olivier
Estoppey, payée par le crédit
d'ouvrage en général et non par
le CFC 981 œuvre d'art.

JURY

PRÉSIDENT DU JURY
Jean-Pierre Dresco
architecte cantonal
DÉLÉGUÉ CCAC
André Delessert
MEMBRES DU JURY
Louis Margot
représentant utilisateur
Pierre Grand
architecte mandataire
Pierre Estoppey
artiste peintre
Jean-François Reymond
professeur de dessin
MEMBRE SUPPLÉANT
Alexandre Antipas
architecte, Service des bâtiments

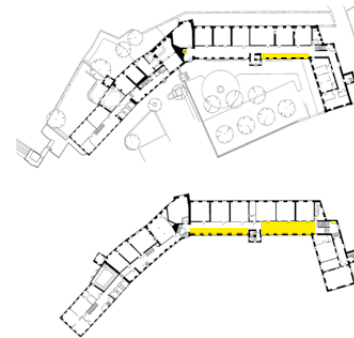


OLIVIER ESTOPPEY

Olivier Estoppey est un artiste prolifique, ses idées ont peu de limites. Il aime le travail bien fait et l'effort ne lui fait pas peur. Il est un sédentaire qui aime voyager, il pourrait vivre ailleurs, dans un autre pays. Chacune de ses expositions est pour lui l'occasion de développer un thème précis, différent à chaque fois mais d'une cohérence visible, la représentation humaine. Sa technique est violemment expressive en même temps que parfaitement maîtrisée. Dans ses grands dessins à la mine de plomb, dans ses gravures, dans ses personnages en béton, dans ses objets, il poursuit inlassablement la figure humaine, l'image de notre humanité, rendue presque visible, palpable, dans la profondeur des noirs et dans les soubresauts de la matière. Sa manière de travailler à lui est longue et précise, à la fois ancestrale et inventée, le matériau d'aujourd'hui, ce béton noir qu'il pratique chaque jour, semble ne pas avoir d'âge. Et l'émotion qui s'en dégage ne laisse aucun doute, esthétique, plastique, sentimentale, un homme s'exprime ici dans la rigueur et dans la connaissance, un homme qui sait qu'il est un artiste et qu'il peut en être fier.

www.olivier-estoppey.ch





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de réaménagement des locaux du Gymnase de la Cité, suite au transfert à Dorigny des facultés de l'Université qui occupaient les locaux contigus à l'Ancienne Académie, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE), ouvre un concours sur invitation pour l'animation artistique des espaces communs de cet ensemble.

Les travaux envisagés ont mis en évidence l'intérêt de libérer autant que possible les halls et circulations, afin qu'ils deviennent l'épine dorsale cohérente d'un ensemble de bâtiments contigus au caractère très différent. L'aménagement et l'animation de ces espaces communs peuvent avoir une grande importance dans la vie des élèves et des maîtres, lors de leurs déplacements et moments de repos.

L'objet du présent concours est de rechercher une solution cohérente pour cet aménagement et animation au moyen du mobilier et de sa mise en place, de la couleur, des matériaux, de la lumière et du support pour l'exposition d'œuvres d'art et de matériel didactique.

En raison du caractère pluridisciplinaire des interventions nécessaires, la possibilité est laissée à l'artiste de s'adjoindre les collaborateurs qu'il juge utiles : architecte d'intérieur, éclairagiste, décorateur, concepteur de mobilier, par exemple.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Pierre Bataillard LAUSANNE
Olivier Estoppey BEX
André Gigon PULLY
Maurice Ruche PENTHAZ
Serge Tcherdyne PULLY

André Gigon a demandé de se retirer, et Serge Tcherdyne n'a pas pu rendre pour des raisons de santé.

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni à deux reprises pour examiner les projets. Les trois projets restant ont été rendus dans les délais.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 47 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

A l'unanimité, le projet *Code* de l'artiste Olivier Estoppey, en collaboration avec Christian Leibbrandt, obtient la préférence du jury qui décide de proposer au maître de l'ouvrage :

- de mandater l'auteur du projet lauréat pour une étude complémentaire jusqu'à concurrence de CHF 5000.- afin de mettre au point les différents aspects techniques en collaboration avec l'architecte et de tester la matérialisation de cette solution.
- d'autoriser la commission de construction à prendre une décision définitive quant à la réalisation du projet, une fois ce mandat restreint terminé et sur le conseil des membres du jury.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

La symbolique proposée en rapport indirect et interrogatif face à l'enseignement ponctue l'espace et excite la curiosité sans donner de clé simpliste de repérage. Le graphisme et l'effort de création contenus dans cette proposition sont très appréciés par le jury. Il s'agit-là d'une proposition forte et cohérente, mais qui ne supporte ni une exécution partielle, ni une exécution médiocre.

Elle a le mérite de respecter l'architecture existante tout en l'enrichissant par des apports de qualité.

Le mobilier projeté donne une grande unité à la proposition. La question pratique de sa réalisation reste à approfondir.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Pierre Grand, Jean-Michel Sulmoni, Ph. Python
architectes LAUSANNE